



LE DÉSIDÉRIEN

➤ bulletin d'informations municipales ◀



février 2010

MERCI
aux chefs d'entreprise !

> Francis DESCHAMPS remporte le Mercure d'Or

LES JARDINS AQUATIQUES

Seule entreprise de l'Ain sur les 23 nationales (seulement 3 pour toute la région Rhône Alpes), les Jardins Aquatiques se distinguent une nouvelle fois grâce à Francis DESCHAMPS.

Le 35^e challenge du commerce et des services, organisé par l'Assemblée des Chambres Françaises de commerce et d'Industrie sous le haut patronage du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, a décerné le 25 janvier dernier, un Mercure d'Or au chef d'entreprise désidérien, dans la catégorie « Innovation commerciale et qualité ».



Le chef d'entreprise a reçu son prix accompagné du Maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne, Présidente de la Communauté de communes et du Vice Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, Pascal Perraut. La CCI, qui a conseillé au chef d'entreprise de déposer un dossier compte-tenu de ses activités et qui l'a soutenu dans le

montage du dossier, était ravie de voir à travers Francis Deschamps, tout le département de l'Ain récompensé au niveau national.

Mieux connaître les Jardins Aquatiques :

Concept unique créé en France par Francis Deschamps qui passionné par la vie aquatique et les fameuses carpes japonaises « Koï », a décidé de communiquer sa passion à d'autres amoureux de la nature.

Il a quitté sa Belgique natale et s'est installé au printemps 1994, au Moulin des Vernes, à Saint-Didier-sur-Chalaronne, en Val de Saône, entre Dombes et Beaujolais.

Précurseur en France dans ce domaine, il sait faire bénéficier les passionnés de son savoir faire acquis auprès des spécialistes belges. Il se tient en permanence informé des dernières nouveautés technologiques disponibles et efficaces pour aider les néophytes comme les professionnels dans la réalisation d'un jardin aquatique.

L'entreprise s'est dotée progressivement de nombreux outils de travail :

> Sur près d'un hectare, un parc paysager met en valeur la technicité employée dans la réalisation de bassins parfaitement intégrés à leur environnement.

> Le cœur du parc est un étang de 2000 m² créé à l'occasion de l'ouverture de l'entreprise.

> Un magasin de 240 m².

> Une serre de stockage hivernal et de production pour les plantes aquatiques, des pépinières à nymphéas.

> Une salle d'acclimatation pour accueillir les Koï lors des arrivages en direct du Japon.

> Ouvert au printemps 2005 : création du musée vivant de la plante aquatique !



LES JARDINS AQUATIQUES

Moulin des Vernes

01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne

Tél. 04 74 04 03 09 - Fax 04 74 69 74 05

www.lesjardinsaquatiques.fr

> Françoise LOUVET, Bouchère de France 2009

Les épouses de bouchers s'investissent de plus en plus dans la préparation du produit, tout en continuant bien souvent à assumer la gestion de l'entreprise. Elles consacrent aussi plus de temps au recrutement ou à la sensibilisation des jeunes au métier. Ce sont ces facettes que la Commission des conjoints de la CFBCT (confédération française de la boucherie charcuterie traiteur) a voulu récompenser à MONTPELLIER, en distinguant les trois gagnantes du « Prix de la Bouchère de France ».

Françoise LOUVET s'est rapidement passionnée pour la boucherie et avec une âme de pionnière, a passé son CQP Assistante du chef d'entreprise. Depuis de nombreuses années, elle accueille régulièrement des jeunes en stage découverte (19 dont 10 jeunes filles). Son engagement dépasse largement les portes de son entreprise car elle participe activement au travail syndical :

Après avoir travaillé 16 ans comme employée de bureau dans les fourrures et cuirs, son mari l'a convaincue de reprendre